

SÉNAT

Direction des Affaires financières et sociales Division de la gestion financière Offre d'apprentissage pour la rentrée universitaire 2023-2024

Référence de l'offre : DAFS-DGF-APP-2023

Structure d'accueil

Au sein de la Direction des affaires financières et sociales, la **division de la gestion financière** est en charge du suivi de la trésorerie des comptes bancaires du Sénat et de la gestion des actifs de la Caisse des retraites des anciens Sénateurs et de la Caisse des retraites du personnel du Sénat, pour un encours total sous gestion de 2 milliards d'euros.

Pour les deux Caisses des retraites, la division assure l'allocation des fonds entre les différentes classes d'actifs, suivant un modèle d'allocation propriétaire, et la sélection des investissements. Les Caisses disposent d'un portefeuille d'investissement diversifié, principalement investis sous forme d'OPC.

Avec l'appui d'un actuaire conseil, la division conduit également les travaux annuels de calcul des engagements sociaux du Sénat et l'audit triennal des Caisses des retraites.

Durée et modalités du contrat d'apprentissage

Contrat d'apprentissage **d'un ou deux ans**, débutant à la rentrée de l'année universitaire 2023-2024 (septembre/octobre 2023 à septembre/octobre 2024). Le rythme de l'alternance doit permettre une présence chez l'employeur **deux à trois jours** par semaine, ou à tout le moins une **présence en continu sur plusieurs semaines** chez l'employeur. Le télétravail n'est pas possible dans le cadre de cet apprentissage.

Descriptif de l'apprentissage proposé

La division de la gestion financière comprend un pôle « front office », chargé de l'allocation d'actifs et de la sélection des investissements, et un pôle « back office », chargé du suivi administratif et comptable des investissements.

L'apprenti(e) sera associé(e), sous l'autorité de son maître d'apprentissage (le responsable de division), à l'ensemble des métiers de la gestion financière et principalement à la gestion « front office » des portefeuilles des Caisses de retraites (sélection et suivi de fonds ; analyse des portefeuilles ; suivi des questions macroéconomiques, etc.). Il ou elle sera également associé(e) à la gestion dite "back office" (suivi administratif et comptable des investissements).

L'apprenti(e) participera à l'élaboration et à la conduite opérationnelle de ces projets de projets informatiques (notamment, des évolutions du logiciel de gestion financière Jump).

Par ailleurs, l'apprenti(e) pourra se voir confier :

- le suivi d'une classe d'actifs et de différentes lignes du portefeuille ;
- l'analyse des investissements en vue de leur présentation au comité d'investissement ;
- en appui de l'équipe permanente, des tâches quotidiennes de gestion administrative ou bien de préparation des reportings trimestriels à la gouvernance.

Profil recherché

Étudiant(e) en **master spécialisé en finance**, d'une École de Commerce ou d'une université. Le candidat réunit les qualités suivantes :

- disponibilité et discrétion professionnelle ;
- bonne maîtrise de l'outil Excel;
- appétence pour les projets informatiques.

Envoi des candidatures

Les candidat(e)s doivent transmettre leur CV, accompagné d'une lettre de motivation **au plus tard le lundi 1**^{er} **mai 2023** à l'adresse suivante : **apprentissage@senat.fr** en indiquant la référence de l'offre d'apprentissage.

En cas de besoin, la direction des Ressources humaines et de la Formation du Sénat peut être contactée au numéro suivant : 01.42.34.30.19.